



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Namaste Gumda du 16 juin 2022 Mairie de Céligny (20h à 21h15)

1. Ouverture de l'assemblée

Alain Pipoz souhaite la cordiale bienvenue aux membres qui se sont déplacés et déclare la séance ouverte.

2. Présences

Comité :

Présents

- Alain Pipoz, président
- Esther Boissier, candidate au comité, secrétaire

Excusés

- Nicole Pipoz, trésorière
- Sandra Joaquim, membre du comité
- Stéphanie Aebi, membre du comité
- Sandy Cori, secrétaire/ rédactrice du procès-verbal, démissionnaire
- Romain Besse, candidat au comité

Membres : 9 membres de l'association sont présents
7 membres sont excusés

L'association compte au 31 décembre 2021 : 86 membres au total, dont 80 membres sympathisants et 6 membres au comité. A ce jour 67 personnes ont payé leur cotisation.

3. Ordre du jour

L'ordre du jour proposé par le président est adopté à l'unanimité.

4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin 2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, disponible sur le site de l'association (www.namastegumda.com); documents accessibles dans l'espace membres avec le code « Népal2018 », est adopté à l'unanimité.

La secrétaire ayant démissionné, A. Pipoz s'est chargé de la rédaction.

5. Rapport annuel 2021

17 juin	Assemblée
29 août	Repas pour le rallye-Céligny
11.09	Repas de soutien
Décembre	Marché de Noël

Le solde en caisse se monte à CHF 11'787.03 au 31.12.2021.

Namasté Gumda a eu des démêlés avec Rajesh et a décidé, de ce fait, d'arrêter sa collaboration avec ce dernier. Namasté Gumda Népal a été dissoute, ce qui a occasionné quelques frais administratifs.

Rajesh serait en France, A. Pipoz précise qu'il y a eu des malversations mais pas de pertes financières.

6. Rapport 2021 des vérificateurs de compte

Pour cette année, les vérificateurs sont G. Pipoz et R. Besse.

A. Pipoz lit le rapport des vérificateurs aux comptes qui constatent la parfaite régularité des comptes 2021. Les comptes sont approuvés et validés à l'unanimité par les membres participants à l'assemblée générale.

Les contrôleurs sont remerciés.

7. Election des vérificateurs de compte 2022-2023

Gyseline Pipoz se représente et Laure Bottura a accepté cette fonction. Ils sont acceptés unanimement dans leur fonction pour l'année en cours. De nouveaux contrôleurs aux comptes devront être nommés pour 2023.

8. Election du comité

Sont (ré)élus à l'unanimité les personnes qui se (re)présentent, à savoir

- Alain Pipoz, président (en fonction)
- Nicole Pipoz, trésorière (en fonction)
- Sandra Joaquim, membre (en fonction)
- Stéphanie Aebi, membre (en fonction)
- Esther Boissier, secrétaire
- Romain Besse, membre

Sandra Cory est démissionnaire et Rajesh Khadgi a été exclus.

Aucun autre membre présent à l'assemblée ne souhaite faire partie du comité.

9. Projets 2021/2022 (photos sur le site internet et Facebook)

Construction de WC et douches à Yamgaon

4 blocs sont prévus dans le centre du village (WC turcs et douches à côté). La structure est en béton avec un réservoir d'eau de source sur le toit. L'entretien sera assuré par une

Association Namasté Gumda – Rte de Céligny 58 – 1298 Céligny – ☎ 0041793013781

www.namastegumda.com - contact@namastegumda.com

IBAN CH72 0900 0000 1419 7173 6

personne salariée et des heures d'ouverture seront fixées.

Cette réalisation a demandé plus de temps que prévu en raison des problèmes liés au COVID et des soucis avec Rajesh.

Ecole de Piladi

Les travaux ont débuté au printemps 2021 et ont bien avancé. Un taux de change favorable a permis de dépenser moins que prévu (env. CHF 7'000.-). Le logo de Namasté Gumda a été peint sur le bâtiment et le mur à l'entrée. Env. 350 enfants de 4-5 ans à 17 ans sont concernés.

Les pupitres neufs, fabriqués à Surket et acheminés par camion, ont été abîmés lors du transport sur les pistes. Quelques dégâts ont été constatés sur les plateaux. Namasté a demandé que ces bureaux soient réparés (p. ex. en tournant les plateaux).

Le bâtiment a été construit sans fenêtres et la poussière du terrain entre dans les locaux. Namasté a demandé que des fenêtres vitrées soient posées. Des négociations sont en cours pour le financement.

Les habitants sont très fiers de ce beau bâtiment. A. Pipoz souligne qu'il n'y a pas eu de plans mais des croquis ! Le site en pente est dangereux et l'édification d'un mur est justifiée. D'autre part des sanitaires sont en cours de construction que Namasté ne finance pas.

Village de Chumling

Le maire de la municipalité (5-6 villages) a fait part de problèmes avec l'internat pour les enfants scolarisés, qui restent à l'école pendant la semaine. Le cuisinier gardait aussi les enfants (env. 25) et ne veut plus le faire. Ces enfants ne peuvent pas rester seuls et il faut une surveillance jour et nuit.

Le maire demande que Namasté finance une personne pour la surveillance des enfants, le ménage, etc. Une dame qui habite le village, sans revenu, est d'accord de le faire. Elle dort avec les enfants.

Namasté a donné son accord pour un salaire représentant CHF 150.- par mois, payable par trimestres. Le cuisinier est payé et A. Pipoz ne sait pas qui finance. L'école n'est pas payante. Les parents versent une contribution pour les enfants qui dorment au village pendant la semaine. La nuit tombe tôt 18h-18h30.

Un contrat avec l'intendante a été établi, renouvelable d'année en année.

Centrale électrique

Namasté a également donné son accord pour financer le salaire de l'opérateur de la centrale, qui assume aussi l'intendance des WC et sanitaires publics.

Le salaire fixé est de CHF 125.- par mois, soit env. 15'000 roupies.

La centrale électrique est mise en service le soir entre 16h et 17h., plus des trajets supplémentaires s'il y a des problèmes.

Il y a des petits travaux d'entretien à assurer (par ex. nettoyage de la prise d'eau et des bassins de dessablage) et l'intendant assumera aussi les nettoyages entretien des WC et sanitaires publics.

10. Projets à venir

Entretien et consolidation de l'usine hydroélectrique

Il y a une demande pour poser des gabions à la prise d'eau pour casser le flux de la rivière.

Offre détaillée à recevoir.

Travaux d'entretien et consolidation de la conduite de l'usine hydroélectrique

La grille qui filtre est abîmée et doit être remplacée.

L'ingénieur électricien doit fournir un peu de matériel en réserve.

Transformateurs

Le courant est amené jusqu'au village et deux transformateurs ne sont pas sécurisés. Namasté a demandé qu'un grillage soit placé pour sécuriser. Les travaux ont commencé.

Association au Népal

A. Pipoz explique qu'en 2015 Namasté avait fait la connaissance de Rajesh, guide, dont le village avait été détruit. Ce dernier est venu à Céligny en 2016.

Actuellement, ils n'ont plus de contacts avec lui.

Depuis 2021-22, Kanchhaham gère sur place, il parle français.

Namasté Gumda n'a plus de structure officielle au Népal.

Aménagement du chemin d'accès au village de Yamgaon

1,3 km pour 200 m. de dénivelé.

Ce chemin doit être consolidé, il est en terre battue, très glissant, impraticable quand il pleut et les enfants ne vont dès lors pas à l'école.

La consolidation pourra s'effectuer avec des pierres taillées et du ciment.

Ce projet devra être analysé dès que Namasté aura reçu les documents adéquats.

Construction d'un bâtiment pour les écoliers à Gumda

C'est le chef-lieu avec 3'000 habitants.

Les écoliers résident toute la semaine, voire à demeure, dans un internat. Les plus petits dorment chez l'habitant (contre paiement), les grands sont logés dans un baraquement en tôle (env. 30 enfants). Namasté est favorable à cette construction avec des dortoirs, une cuisine, des WC et salles de bains (2 étages et filles-garçons séparés). Un professeur dort dans l'école.

Derrière ce baraquement, un terrain permettrait la construction de ce bâtiment.

Un dossier a été demandé.

Lapubesi – captage eau potable et remise en état de l'installation électrique de l'école

Suite à un tremblement de terre, qui a occasionné beaucoup de dégâts, une fondation du Prince Harry a posé des panneaux solaires. Ces panneaux ont été abîmés par des cailloux.

Namasté a refusé de remettre en état cette centrale solaire.

Dans le village, Namasté a visité l'école et a constaté des « bricolages » avec l'électricité. Une offre a été demandée à l'ingénieur-électricien pour la remise en état et hors danger.

Le village est alimenté en eau par une rivière. L'eau n'est pas potable. En conséquence, les habitants demandent un financement pour capter l'eau de source et l'amener jusqu'au village. Il y a un problème de dénivelé et il n'est pas certain que la source soit viable toute l'année.

Namasté a pris contact avec l'association Singla Népal composée de retraités des SIG, spécialisée dans les problèmes d'eau, qui s'est montrée intéressée. Le Comité a accepté le projet. Un groupe se déplacera l'automne prochain sur place pour prendre des mesures.

Piladi – achat laptops pour les enseignants et équiper une classe

La demande concerne aussi du matériel de sciences (liste reçue – à étudier), ainsi que l'installation d'un système de vidéo-surveillance.

Namasté étudiera ce projet mais sous toute réserve.

L'ensemble de ces projets à venir représente un montant de CHF 166'000.-, selon une estimation financière de A. Pipoz. A étudier sur base des offres réelles.
Le Comité de Namasté établira des priorités.
Cet été un planning et le budget des projets retenus seront établis.

A. Pipoz rappelle que ces réalisations ne sont pas possibles qu'avec les seules cotisations des membres. La commune de Céligny soutient Namasté par l'intermédiaire de sa Commission sociale.

11. Agenda

03.09. Repas de soutien
Décembre Marché de Noël (dates à fixer)

Rallye 2022 annulé par la commune de Céligny.

Le président A Pipoz remercie le Comité pour son engagement.

La séance se termine à 21h15 autour d'une sympathique verrée.

Esther Boissier
Secrétaire